

## Document à destination des PARENTS

# AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

La loi nous impose de demander une autorisation si nous voulons photographier ou filmer les élèves dans le cadre des activités culturelles, éducatives ou d'enseignement.

Je soussigné(e) .....demeurant à :

Parent ou tuteur légal l'enfant : .....Classe : .....

déclare      **AUTORISER**      ou      **NE PAS AUTORISER**      (rayer la mention inutile)

L'établissement scolaire (professeur ou intervenant externe) à :

- ❶ Photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités culturelles, éducatives ou d'enseignement.
- ❷ Reproduire et diffuser ces images sur le(s) support(s) suivant(s) : papier, cd-rom ou dvd, plaquettes et ENT de l'établissement.
- ❸ Céder au collège les droits concernant l'utilisation de ces images dans un but non lucratif. En d'autres termes, l'établissement scolaire s'engage à ne pas faire commerce des images créées ; ces images ne pourront donner lieu à aucune rémunération des élèves ou des personnels.

*Les images ne pourront en aucun cas être dénaturées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne.*

*Dans le cas d'un site Internet, le responsable de l'établissement atteste qu'il a bien effectué une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ; d'autre part vous pourrez faire valoir votre droit d'accès et votre droit de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978).*

Fait à ..... le .....  
Signature du responsable légal :

## Document à destination de l'ELEVE

# AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

La loi nous impose de demander une autorisation si nous voulons photographier ou filmer les élèves dans le cadre des activités culturelles, éducatives ou d'enseignement.

Je soussigné(e) ..... élève de la classe de : .....

déclare      **AUTORISER**      ou      **NE PAS AUTORISER**      (rayer la mention inutile)

L'établissement scolaire (professeur ou intervenant externe) à :

- ❶ Me Photographier ou me filmer dans le cadre des activités culturelles, éducatives ou d'enseignement.
- ❷ Reproduire et diffuser ces images sur le(s) support(s) suivant(s) : papier, cd-rom ou dvd, plaquettes et ENT de l'établissement.
- ❸ Céder au collège les droits concernant l'utilisation de ces images dans un but non lucratif. En d'autres termes, l'établissement scolaire s'engage à ne pas faire commerce des images créées ; ces images ne pourront donner lieu à aucune rémunération des élèves ou des personnels.

*Les images ne pourront en aucun cas être dénaturées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne.*

*Dans le cas d'un site Internet, le responsable de l'établissement atteste qu'il a bien effectué une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ; d'autre part vous pourrez faire valoir votre droit d'accès et votre droit de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978).*

Fait à ..... le .....  
Signature de l'Elève :